

Appel à projets 2019

INNOVATION SOCIALE ET/OU ENVIRONNEMENTALE

Et si c'était
le bon moment
pour créer une
entreprise en
phase avec
vos valeurs ?

Plus d'informations sur
www.alterincub.coop
www.catalis.coop

**Candidatez
jusqu'au 20 septembre 2019**

Dans le cadre de l'appel à projets des réunions d'information collectives sont organisées dans
chaque région

Reportez-vous au site Alter'Incub : www.alterincub.coop



Alter'Incub, incubateur d'innovation sociale, est cofinancé par le Fonds européen de développement régional



ALTER'INCUB ET L'INNOVATION SOCIALE

Dans un contexte social, économique et sociétal en pleine mutation (évolution des modes de vie, de la famille, des modes de consommation, vieillissement de la population, pratiques résidentielles et professionnelles, ...), des besoins nouveaux émergent et appellent des réponses économiques innovantes. L'ampleur des transformations impose une réflexion sur la recomposition des rapports entre économie et société, sur l'invention d'une économie plurielle favorisant l'équité sociale et le développement durable.

Alter'Incub s'inscrit dans cette réflexion avec la volonté de favoriser la création d'entreprises porteuses d'innovation sociale.

La loi ESS de 2014 marque la reconnaissance de l'Economie sociale et Solidaire comme un **mode d'entreprendre** spécifique, adossé à ses principes fondateurs que sont la gouvernance participative, la lucrativité limitée, et une gestion responsable au service d'une finalité à la fois sociale et économique. Les entreprises sociales opèrent sur le marché, en fournissant des biens et services. Elles relèvent de l'innovation sociale lorsqu'elles répondent à des besoins sociaux par des formes innovantes d'entreprise, de processus de production, ou encore d'organisation du travail. Elles peuvent aussi s'attacher à la résolution de problématiques sociales insuffisamment prises en charge par les politiques publiques ou dans les conditions actuelles du marché.

Alter'Incub est un incubateur d'innovation sociale et environnemental qui accompagne des porteurs de projet, dès le stade de l'idée travaillée jusqu'à la création de leur entreprise socialement innovante. Tout en étant pleinement ancrées dans le champ économique, ces entreprises sociales sont dédiées à l'intérêt collectif, au plus près des besoins liés à l'évolution de notre société (environnement, tourisme, santé, TIC, culture, services à la personne, consommation, habitat ...). Par l'implication des territoires, des filières ou de la recherche en sciences humaines et sociales, Alter'Incub vise le développement de nouvelles filières d'activités, basées sur la coopération et la synergie de compétences multiples.

QUI PEUT REpondre A L'APPEL A PROJETS ?

- ▶ une **équipe ou un porteur de projet**,
- ▶ une **association** de développement local ou une **collectivité territoriale** quelle que soit sa taille et sa nature, qui souhaite créer une nouvelle structure juridique
- ▶ une **équipe de recherche** en Sciences Humaines et Sociales.

Alter'Incub, incubateur d'innovation sociale, est cofinancé par le Fonds européen de développement régional



CE QUE VOUS APPORTE ALTER'INCUB ?

La démarche d'accompagnement proposée

Alter'Incub soutient les porteurs de projets d'entreprises socialement innovantes en leur apportant un accompagnement sur mesure à chaque étape du projet.

On distingue deux phases dans le processus d'accompagnement :

1. La pré-incubation

D'une durée moyenne de **3 à 4 mois**, l'objectif est d'évaluer les projets sélectionnés et d'analyser leurs conditions de faisabilité :

- Adéquation équipe / projet et capacité à mener le projet
- Existence ou non d'un marché porteur
- Modèle économique et rentabilité potentielle
- Capacité à lever les financements nécessaires au projet
- Absence de contraintes techniques, juridiques, réglementaires ou capacité à les lever.
- Disponibilité de l'équipe.

A l'issue de cette période, les projets sont auditionnés par le jury d'Alter'Incub qui statue sur l'opportunité de les faire rentrer en phase d'incubation.

2. L'incubation

D'une durée de **12 mois**, l'objectif est de faire évoluer les projets jusqu'à la création de l'entreprise. A ce titre, les porteurs de projet bénéficient :

- d'un appui technique et méthodologique ;
- d'un appui-conseil individualisé pour la mobilisation des moyens indispensables à la formalisation et la consolidation de leur projet ;
- d'une mise en réseau de partenaires complémentaires : laboratoires, collectivités, financeurs... ;
- des temps collectifs de formation et de mutualisation d'expériences ;
- d'un accompagnement à la recherche de financements ;

Le territoire d'intervention

Alter'Incub accompagne vos projets sur votre territoire régional, qui peuvent avoir une dimension nationale et internationale. Le siège de la future entreprise sera donc sur votre territoire régional sur lequel vous candidatez mais son activité peut s'étendre bien plus loin !

Alter'Incub, incubateur d'innovation sociale, est cofinancé par le Fonds européen de développement régional

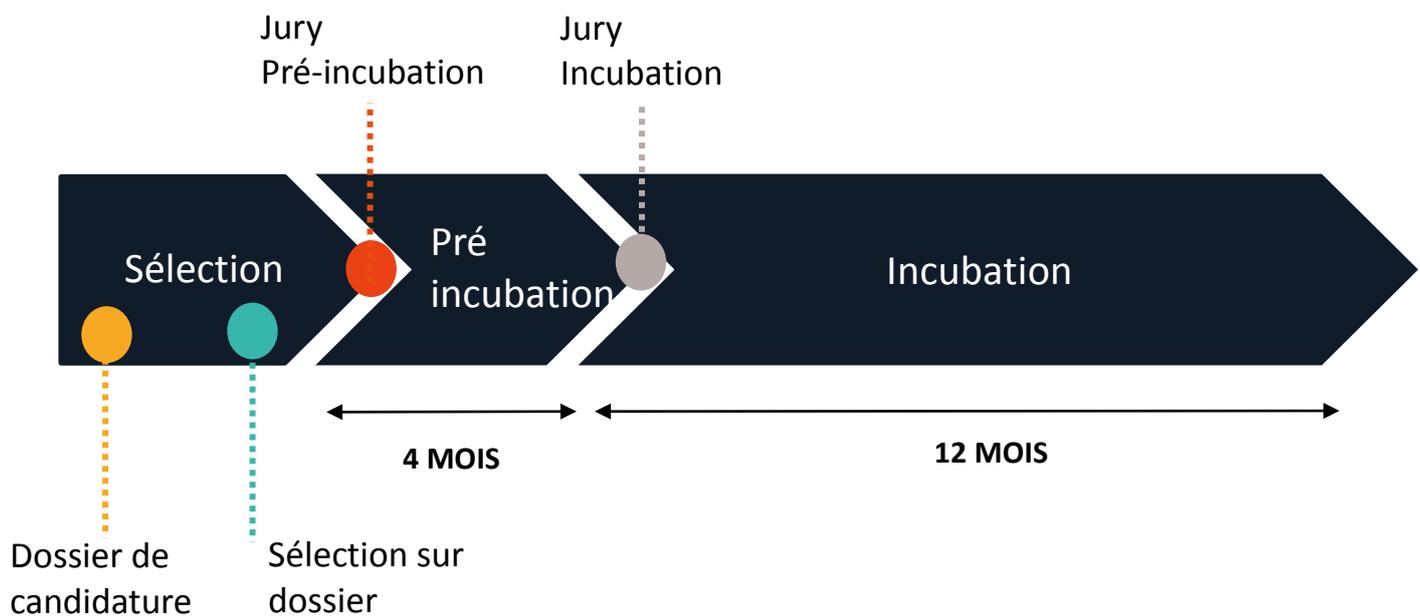


LE PROCESSUS DE SELECTION DES PROJETS

Comment ça marche ?

Un comité technique, composé de professionnels de la création d'entreprise et de l'innovation, se réunit au préalable pour la présélection des projets, à partir des dossiers de candidatures déposés.

Les projets présélectionnés présenteront alors leur projet devant le jury d'Alter'Incub. Le jury est composé de 5 catégories : financeurs, organismes de recherche, représentants de territoires, professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprises et des personnes qualifiées (expert métier/domaine d'activité, ...).



Les étapes de sélection des projets

1. Dépôt des dossiers auprès d'Alter'Incub par mail à l'adresse suivante : contact@alterincub.coop
2. Présélection des projets par le Comité technique d'Alter'Incub
3. Audition des projets présélectionnés par un Jury de sélection Alter'Incub
4. Pré-incubation consacrée à l'évaluation du projet 4 mois
5. Démarrage de la phase d'incubation pour les projets recevant l'avis favorable du jury de fin de pré-incubation pour une durée de 12 mois

Alter'Incub, incubateur d'innovation sociale, est cofinancé par le Fonds européen de développement régional



LES CRITERES D'ELIGIBILITE

D'une durée totale de 12 mois, le temps d'incubation est relativement court au regard d'un parcours de création d'entreprise. Les projets ne doivent pas être trop en amont, et le comité technique et le jury seront particulièrement attentifs aux critères suivants :

- Projet innovant socialement
- Accessibilité au marché
- Potentiel entrepreneurial du projet et de l'équipe (individuel et dimension collective)
- Faisabilité (technique, juridique,...) de sa mise en œuvre dans les 15 mois d'incubation
- Cohérence entre besoins réels d'investissements et capacité à mobiliser les fonds nécessaires
- Disponibilité et implication de l'équipe porteuse du projet

LA CARACTERISATION DE L'INNOVATION SOCIALE

L'innovation sociale est mise au service d'une finalité d'intérêt collectif en élaborant des dynamiques entrepreneuriales nouvelles répondant à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits. Alter'Incub s'intéresse aux projets d'entreprises apportant ces réponses soucieuses du mieux-être des populations, et plus particulièrement aux projets innovants qui prennent en compte des problématiques transversales : de nouvelles formes de gouvernance, une dimension de projets collectifs, le principe de cohésion sociale...

Seront ainsi appréciés dans les projets :

- des formes nouvelles de gouvernance autour des conflits d'usage de l'espace,
- des initiatives d'accueil des nouveaux habitants, de relations intergénérationnelles, de lien social généré par l'activité,
- des projets de solidarité citoyenne,
- des projets économiques, sociaux ou culturels favorisant le métissage des cultures, la rencontre des différences, la mixité sociale, ...

A noter :

- Dans les projets d'innovation sociale, les démarches de co-construction avec les bénéficiaires et les parties prenantes sont essentielles. Déployées le plus en amont possible, dès la conception du projet, elles permettent de réduire les risques et incertitudes, de multiplier les opportunités. L'exposé des démarches déjà entreprises renforcera la crédibilité du projet.
- Dans le cas de projets présentant une spécificité technique (projet TIC notamment), la mobilisation d'un co-accompagnement technique peut s'avérer incontournable et constituer un préalable indispensable à l'accompagnement d'Alter'Incub.

LE DEPOT DU DOSSIER AUPRES D'ALTER'INCUB

Complétez le dossier et répondez aux 7 questions posées.

Le dépôt des projets devra être remis :

- Sous la forme d'un seul document (annexes à intégrer au document) ;
- Sous format électronique (en WORD ou PDF) ;
 - à envoyer par mail à contact@alterincub.coop en indiquant dans l'objet du mail : Candidature AAP 2019 suivi de la région pour laquelle vous candidater à savoir : ARA, LR, PC, CDVL ou Autre.
 - à déposer directement sur le site www.alterincub.coop
- Sous un format typographique ARIAL ou CALIBRI en police 12 et interligne 1,15.

Le document à remettre pour le dépôt des projets devra **impérativement** suivre la présentation indiquée. Vous recevrez un mail de confirmation de dépôt de votre dossier de candidature dans les 48 heures.

PLUSIEURS THEMATIQUES OUVERTES A L'APPEL A PROJETS

<p>Accès à l'éducation et à la formation</p> 	<p>Accès au logement</p> 	<p>Insertion, publics fragiles</p> 	<p>Mobilité accessible, verte</p> 
<p>Développement du capital humain</p> 	<p>Tech for good</p> 	<p>Lutte contre l'exclusion</p> 	<p>Métiers artistiques fragiles</p> 
<p>Commerce équitable</p> 	<p>Environnement, recyclage, Agro-écologie</p> 	<p>Egalité des chances et diversité, fractures sociales</p> 	<p>Développement local et tourisme</p> 
<p>Petite enfance</p> 	<p>Bien vieillir, silver économie</p> 	<p>Accès à la culture et aux Outils de communication</p> 	<p>Handicap</p> 
	<p>Les TIC et l'éthique pour mieux vieillir</p> 	<p>Financements solidaires et alternatifs</p> 	<p>Democratie et vie citoyenne</p> 
		<p>Financement Alternatif</p> 	<p>Lien social, intergénération, solidarité</p> 

Confrontés à des préoccupations majeures, les territoires identifient au plus près les besoins des populations. Les enjeux portent sur plusieurs domaines (Santé, Tourisme, Habitat, Consommation, Culture, Environnement, TIC, Formation, ...), et les problématiques peuvent être transversales.

Alter'Incub, incubateur d'innovation sociale, est cofinancé par le Fonds européen de développement régional



Les thématiques proposées ci-dessous sont données à titre d'illustration, elles ne sont pas exclusives.

Tous les projets actuellement incubés, ainsi que les entreprises créées sont sur le site :

www.alterincub.coop

Le tourisme et le développement local

Le tourisme est un secteur d'activités majeur. Afin de favoriser l'attractivité de votre région en tant que destination touristique de premier ordre, des projets structurant une offre de qualité doivent être mis en œuvre pour asseoir l'image de la Région. Pourraient ainsi être expérimentées tous projets concourant à :

- la professionnalisation de l'offre touristique
- la valorisation du patrimoine régional (bâti, culturel ...)
- l'élaboration de produits reposant sur les TIC : e-tourisme
- la promotion de nouvelles formes de tourisme : éco-tourisme, tourisme participatif, etc.

L'environnement et le développement durable

Recours aux énergies fossiles, production exponentielle de déchets, gaspillage et pollution de l'eau, détérioration des paysages, artificialisation et pollution des sols, changements climatiques ..., notre environnement subit l'activité humaine, et sa préservation est désormais l'affaire de tous. Dans le processus d'individualisation de notre société, la responsabilisation de chacun tend à se développer. Les habitants, les entreprises, les associations doivent pouvoir multiplier les initiatives en partenariat avec les collectivités locales. Pourraient ainsi être expérimentés :

- des formes nouvelles de gouvernance autour de la responsabilité environnementale locale, notamment en termes de nouvelles pratiques de concertation avec les différents partenaires concernés (opérateurs, habitants, territoires, propriétaires fonciers),
- des projets locaux de recyclage,
- des initiatives de gestion concertée des espaces, des paysages...

La consommation

Rupture du lien entre producteurs et consommateurs, mauvaise alimentation, développement exponentiel du transport des marchandises, course à la consommation, surendettement des ménages, marchandisation des liens sociaux... : il existe des logiques alternatives à la société de consommation.

La mise en œuvre de circuits courts, les échanges non monétaires, le commerce équitable, le tourisme solidaire constituent des pistes alternatives qui à défaut de se substituer au modèle actuel, peuvent au moins le questionner. Pourraient ainsi être expérimentés :

- le développement de contrats directs entre producteurs et consommateurs (sur le modèle des AMAP ou des Jardins de Cocagne),
- le commerce équitable
- les systèmes d'échanges locaux, les réseaux d'échange de savoir, les banques du temps,
- l'alimentation des consommateurs sur le plan sanitaire et nutritionnel : quel changement possible dans les comportements, comment l'offre des entreprises du secteur alimentaire pourrait définir voire rejoindre de nouveaux rapports des consommateurs aux aliments,
- les coopératives de consommation...

Alter'Incub, incubateur d'innovation sociale, est cofinancé par le Fonds européen de développement régional



L'habitat

Spéculation foncière, dispersion urbaine, ségrégation sociale et générationnelle, allongement des temps de transport, engorgement des accès urbains, impacts environnementaux... : la détérioration de la situation de l'habitat (urbanisme, logement, transports, services) dans les territoires urbains et ruraux est porteuse de graves conséquences sur le plan social, économique et environnemental.

Des réponses nouvelles sont attendues en complément des réponses institutionnelles et de la volonté politique de faire face à ces enjeux. Les habitants, les entreprises, le secteur associatif doivent pouvoir prendre des initiatives en partenariat avec les collectivités. Pourraient ainsi être expérimentées :

- des formes nouvelles de gouvernance autour des questions de l'urbanisme et du foncier,
- des coopératives d'habitat cherchant à conjuguer un retour à la densification (petits immeubles collectifs), une plus grande mixité sociale et générationnelle (logements de taille, de confort et de standing différents au sein d'un même programme) et le respect de l'environnement (construction de haute qualité environnementale, utilisation des énergies renouvelables),
- des initiatives liées à l'éco construction, et notamment mieux cerner les besoins des consommateurs dans ce secteur, le besoin en formation pour la valorisation du secteur, etc.
- des initiatives pour améliorer les mobilités et réduire leur impact (transports collectifs à la demande, co-voiturage, services et emploi de proximité, ...).

TIC et Culture

Les technologies de l'information et de la communication renouvellent les opportunités de création, de production, de diffusion et d'accès aux biens et aux services, ainsi que d'une proximité plus grande avec le public. Elles peuvent être un vecteur de démocratisation, en amplifiant les dimensions sociales et économiques d'un projet et les en portant équitablement sur tout le territoire. La culture n'a plus à démontrer son importance économique. Elle favorise notamment l'attractivité des territoires, mais constitue aussi un facteur de cohésion sociale, de solidarité intergénérationnelle et d'épanouissement personnel.

Le secteur culturel se doit d'aborder les mutations en cours et les nouveaux usages (notamment par la technologie numérique), tout en inventant de nouveaux modèles économiques. Pourraient ainsi être expérimentées :

- de nouveaux usages numériques,
- de nouveaux partenariats, entre opérateurs culturels, monde de la recherche, entreprises, collectivités territoriales, ...
- des projets économiques, sociaux ou culturels favorisant le métissage des cultures, la rencontre des différences, la mixité sociale, ...
- l'émergence de nouveaux publics, la démocratisation culturelle, la réduction de la fracture numérique,
- l'incitation aux consommations culturelles locales,
- la mise en réseau, la mutualisation des ressources au service de l'innovation et de la créativité,
- de nouvelles formes de gouvernance favorisant l'implication des publics et des parties prenantes.

Alter'Incub, incubateur d'innovation sociale, est cofinancé par le Fonds européen de développement régional

